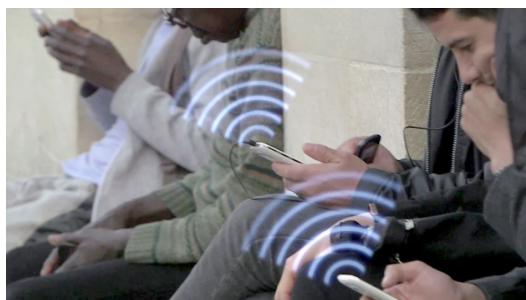


# Comment se comporte notre cerveau surchargé par le numérique



Comment se  
comporte notre  
cerveau  
surchargé par le  
numérique

**Samedi 3 septembre, ARTE a diffusé un excellent reportage sur la manière dont notre cerveau se comporte face à nos vies de plus en plus hyper connectées :  
« HYPERCONNECTÉS : LE CERVEAU EN SURCHARGE ».**

Grâce aux smartphones, ordinateurs et autres tablettes, nous sommes reliés au monde en continu. Mais ce déluge d'informations menace notre bien-être. Alliant témoignages de cadres victimes de burn out et explications de chercheurs en neurosciences, en informatique ou en sciences de l'information et de la communication, ce documentaire captivant passe en revue les dangers de cette surcharge sur le cerveau. Il explore aussi des solutions pour s'en prémunir, des méthodes de filtrage de l'information aux innovations censées adapter la technologie à nos besoins et à nos limites.

Chaque jour, cent cinquante milliards d'e-mails sont échangés dans le monde. Les SMS, les fils d'actualité et les réseaux sociaux font également partie intégrante de notre quotidien connecté, tant au bureau qu'à l'extérieur. Nous disposons ainsi de tout un attirail technologique qui permet de rester en contact avec nos amis, nos collègues, et qui sollicite sans cesse notre attention. Comment notre cerveau réagit-il face à cette avalanche permanente de données ? Existe-t-il une limite au-delà de laquelle nous ne parvenons plus à traiter les informations ? Perte de concentration, stress, épuisement mental, voire dépression... : si les outils connectés augmentent la productivité au travail, des études montrent aussi que le trop-plein numérique qui envahit nos existences tend à diminuer les capacités cognitives.

Un documentaire de Laurence Serfaty (France, 52'), diffusé sur ARTE le samedi 3 septembre à 22h20

A voir et à revoir sur Arte +7 pendant encore quelques jours !  
si vous ne voyez pas la vidéo, le lien



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Hyperconnectés : le

# Piratage informatique : bien plus sûre que le « mot de passe », la « phrase de passe » (à condition que...) | Denis JACOPINI

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>VOUS INFORME</p> <p>LCI</p>	<p>Piratage informatique : bien plus sûre que le « mot de passe », la « phrase de passe » (à condition que...)   Denis JACOPINI</p>
---	---

Une « phrase de passe » est beaucoup plus difficile à pirater qu'un « mot de passe ». Pour donner un ordre d'idée, les pirates du Web mettent quelques heures à quelques jours pour trouver un mot de passe de huit caractères complexes et mettraient... plusieurs millions d'années pour décoder un mot de passe complexe de 12 caractères.

**Atlantico** : Selon de nombreuses études menées par des chercheurs de l'Université américaine Carnegie-Mellon, un long mot de passe facile à retenir tel que « *ilfaitbeaudanstoutelafrancesaufdanslebassinparisien* » serait plus difficile à pirater qu'un mot de passe relativement court mais composé de glyphes de toutes sortes, tel que « *p8)J#&=89pE* », très difficiles à mémoriser. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

**Denis Jacopini** : La plupart des mots de passe sont piratés par une technique qu'on appelle « la force brute ». En d'autres termes, les hackers vont utiliser toutes les combinaisons possibles des caractères qui composent le mot de passe.

Donc, logiquement, plus le mot de passe choisi va avoir de caractères (majuscule, minuscule, chiffre, symbole), plus il va être long à trouver. Pour donner un ordre d'idée, les pirates du Web mettent quelques heures à quelques jours pour trouver un mot de passe de huit caractères complexes via la technique de « la force brute », et mettraient... plusieurs millions d'années pour décoder un mot de passe complexe de 12 caractères.

Un long mot de passe est donc plus difficile à pirater qu'un mot de passe court, à une condition cependant : que **la phrase choisie comme mot de passe ne soit pas une phrase connue de tous**, qui sort dès qu'on en tape les premiers mots dans la barre de recherche de Google. Les pirates du Net ont en effet des bases de données où ils compilent toutes les phrases, expressions ou mots de passe les plus couramment utilisés, et essaient de hacker les données personnelles en les composant tous les uns derrière les autres. Par exemple, mieux vaut avoir un mot de passe court et complexe plutôt qu'une « phrase de passe » comme « *Sur le pont d'Avignon, on y danse on y danse...* ».

Il faut également bien veiller à ce que cette « phrase de passe » ne corresponde pas trop à nos habitudes de vie, car les pirates du Web les étudient aussi pour arriver à leur fin. Par exemple, si vous avez un chien qui s'appelle « Titi » et que vous habitez dans le 93, il y a beaucoup de chance que votre ou vos mots de passe emploient ces termes, avec des associations basiques du type : « *jevaispromenermonchienTITIdansle93* ».

**De plus, selon la Federal Trade Commission, changer son mot de passe régulièrement comme il est habituellement recommandé aurait pour effet de faciliter le piratage. Pourquoi ?**

Changer fréquemment de mot de passe est en soi une très bonne recommandation, mais elle a un effet pervers : plus les internautes changent leurs mots de passe, plus ils doivent en inventer de nouveaux, ce qui finit par embrouiller leur mémoire. Dès lors, **plus les internautes changent fréquemment de mots de passe, plus ils les simplifient, par peur de les oublier, ce qui, comme expliqué plus haut, facilite grandement le piratage informatique.**

**Plus généralement, quels seraient vos conseils pour se prémunir le plus efficacement du piratage informatique ?**

Je conseille d'avoir une « phrase de passe » plutôt qu'un « mot de passe », qui ne soit pas connue de tous, et dont on peut aisément en changer la fin, pour ne pas avoir la même « phrase de passe » qui verrouille nos différents comptes.

Enfin et surtout, je conseille de ne pas se focaliser uniquement sur la conception du mot de passe ou de la « phrase de passe », parce que c'est très loin d'être suffisant pour se prémunir du piratage informatique. Ouvrir par erreur un mail contenant un malware peut donner accès à toutes vos données personnelles, sans avoir à pirater aucun mot de passe. Il faut donc rester vigilant sur les mails que l'on ouvre, réfléchir à qui on communique notre mot de passe professionnel si on travaille sur un ordinateur partagé, bien verrouiller son ordinateur, etc...

Article original de Denis JACOPINI et Atlantico

---

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (Investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



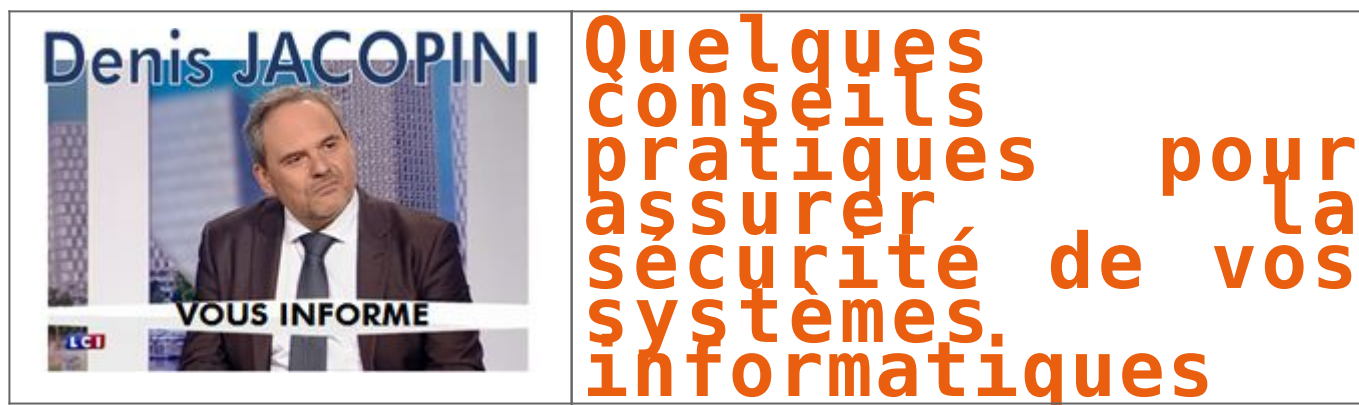
[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Piratage informatique : bien plus sûre que le « mot de passe », la « phrase de passe » (à condition que...) | Atlantico.fr

---

# Quelques conseils pratiques pour assurer la sécurité de vos systèmes informatiques





Original de l'article mis en page : Conseils aux usagers | Gouvernement.fr

# Victime d'une arnaque sur Internet ? Faites-nous part de votre témoignage

	<p>Victime d'une arnaque sur Internet ? Faites-nous part de votre témoignage</p>
---	--

**Vous êtes victime d'une arnaque ou d'un piratage sur Internet ? Votre témoignage nous permettra peut-être de vous aider.**

Devant une explosion de cas d'arnaques et de piratages par Internet et des pouvoirs publics débordés par ce phénomène, nous avons souhaité apporter notre pierre à l'édifice.

Vous souhaitez nous faire part de votre témoignage, contactez-nous.

Vous devez nous communiquer les informations suivantes (tout message incomplet et correctement rédigé ne sera pas traité) :

- une présentation de vous (qui vous êtes, ce que vous faites dans la vie et quel type d'utilisateur informatique vous êtes) ;
- un déroulé chronologique et précis des faits (qui vous a contacté, comment et quand et les différents échanges qui se sont succédé, sans oublier l'ensemble des détails même s'ils vous semblent inutiles, date heure, prénom nom du ou des interlocuteurs, numéro, adresse e-mail, éventuellement numéros de téléphone ;
- Ce que vous attendez comme aide (je souhaite que vous m'aidiez en faisant la chose suivante : ....)
  - Vos nom, prénom et coordonnées (ces informations resteront strictement confidentielles).

Contactez moi

Conservez précieusement toutes traces d'échanges avec l'auteur des actes malveillants. Ils me seront peut-être utiles.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

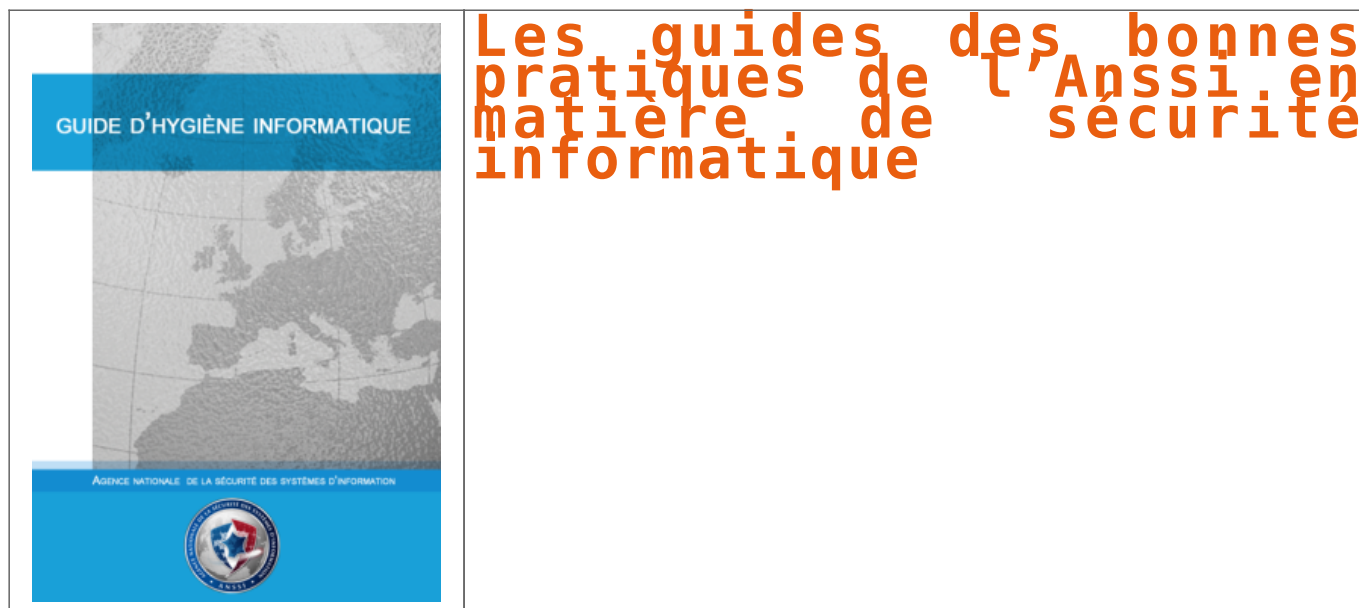
- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

# Les guides des bonnes pratiques de l'Anssi en matière de sécurité informatique | Denis JACOPINI



**Vous voulez éviter que le parc informatique soit utilisé pour affaiblir votre organisation ? L'un des guides publiés par l'ANSSI vous aidera à vous protéger.**

Initialement destinés aux professionnels de la sécurité informatique, les guides et recommandations de l'ANSSI constituent des bases méthodologiques utiles à tous. Vous trouverez sans peine votre chemin en utilisant les mots-clés, qu'un glossaire vous permet d'affiner, ou le menu thématique.

#### LISTE DES GUIDES DISPONIBLES

- Guide pour une formation sur la cybersécurité des systèmes industriels
- Profils de protection pour les systèmes industriels
- Sécuriser l'administration des systèmes d'information
- Achat de produits de sécurité et de services de confiance qualifiés dans le cadre du rgs
- Recommandations pour le déploiement sécurisé du navigateur mozilla firefox sous windows
- Cryptographie – les règles du rgs
- Recommandations de sécurité concernant l'analyse des flux https
- Partir en mission avec son téléphone sa tablette ou son ordinateur portable
- Recommandations de sécurité relatives à active directory
- Recommandations pour le déploiement sécurisé du navigateur microsoft internet explorer
- l'homologation de sécurité en neuf étapes simples,
- bonnes pratiques pour l'acquisition et l'exploitation de noms de domaine,
- recommandations pour le déploiement sécurisé du navigateur google chrome sous windows,
- usage sécurisé d'(open)ssh,
- la cybersécurité des systèmes industriels,
- sécuriser une architecture de téléphonie sur ip,
- mettre en œuvre une politique de restrictions logicielles sous windows,
- prérequis à la mise en œuvre d'un système de journalisation,
- vulnérabilités 0-day, prévention et bonnes pratiques,
- le guide des bonnes pratiques de configuration de bgp,
- sécuriser son ordiphone,
- sécuriser un site web,
- sécuriser un environnement d'exécution java sous windows,
- définition d'une politique de pare-feu,
- sécuriser les accès wi-fi,
- sécuriser vos dispositifs de vidéoprotection,
- guide d'hygiène informatique,
- la sécurité des technologies sans contact pour le contrôle des accès physiques,
- recommandations de sécurité relatives à ipsec,
- la télé-assistance sécurisée,
- sécurité des systèmes de virtualisation,
- sécurité des mots de passe,
- définition d'une architecture de passerelle d'interconnexion sécurisée,
- ebios – expression des besoins et identification des objectifs de sécurité,
- la défense en profondeur appliquée aux systèmes d'information,
- externalisation et sécurité des systèmes d'information : un guide pour maîtriser les risques,
- archivage électronique... comment le sécuriser ?
- pssi – guide d'élaboration de politiques de sécurité des systèmes d'information,
- tdbssi – guide d'élaboration de tableaux de bord de sécurité des systèmes d'information,
- guide relatif à la maturité ssi,
- gissip – guide d'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans les projets

---

Expert Informatique et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

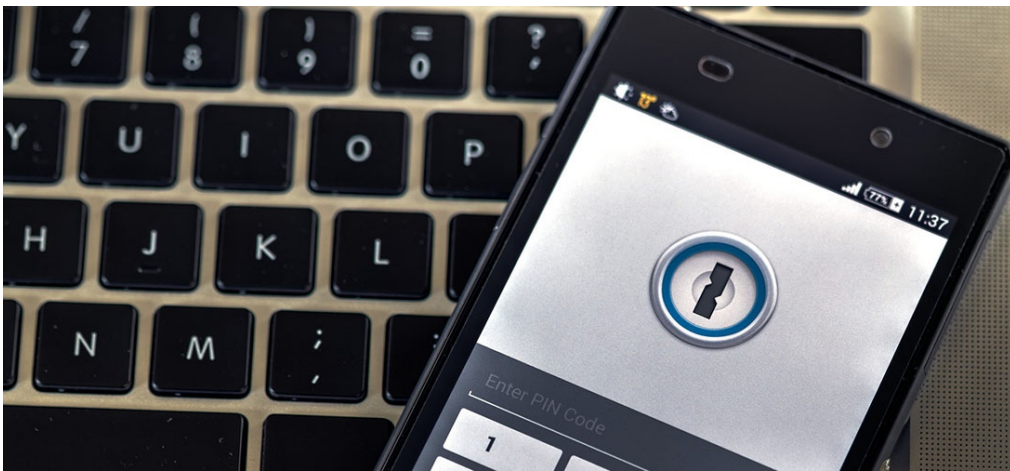
Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://www.ssi.gouv.fr/entreprise/bonnes-pratiques/>

---

# Comment éviter de se faire avoir par des e-mails de phishing



Comment  
éviter  
de se  
faire  
avoir  
par des  
e-mails  
de  
phishing

Phone security | Ervins Strauhmanis via Flickr CC License by

---

### Toujours, toujours être sur ses gardes.

Ça n'arrive qu'aux autres, à ceux qui ne font pas attention, qui n'y connaissent rien, qui font n'importe quoi sur internet. Jusqu'au jour où ça nous arrive à nous. Ça, c'est se faire avoir par du phishing (du hameçonnage, en français), cette technique qui consiste à vous envoyer un e-mail en se faisant passer pour quelqu'un dans le seul but de vous faire cliquer sur un lien, et vous faire rentrer identifiants et mots de passe dans une nouvelle page vous les demandant.

À l'été 2014, on avait ainsi découvert que de nombreuses stars américaines s'étaient ainsi fait voler leur identifiant iCloud de cette façon, permettant aux pirates de collecter leurs photos privées, dont certaines ont ensuite fini par être partagées sur des forums. Même chose avec le piratage de l'adresse e-mail de John Podesta, l'ancien chef de campagne d'Hillary Clinton, lors de la dernière présidentielle américaine.

Le phishing marche, souligne ainsi Wired, qui explique que 100.000 nouvelles attaques ont lieu chaque jour, et que quelques milliers réussissent. En septembre 2016, une étude allemande montrait qu'un étudiant interrogé sur deux pouvait se faire avoir par le message d'un inconnu. Alors pour éviter de se faire avoir, le magazine américain propose trois solutions.

1. Tout d'abord, **toujours réfléchir avant de cliquer**. «Si quelque chose a l'air bizarre, c'est que ça l'est probablement», et «vous devriez toujours être réticents à l'idée de télécharger les pièces jointes et de cliquer sur les liens, peu importe s'ils ont l'air innocent, ou la personne qui les a envoyés». En clair, toujours regarder l'origine de l'e-mail, et si quelque chose semble louche, ne pensez même pas à télécharger ou cliquer sur quoi que ce soit.

2. Ensuite, **scruter la source**. L'étape basique mais qu'on oublie si souvent. Pour être sûr que ce e-mail provient bien de Google, Yahoo!, ou de votre banque, vous devriez vraiment vérifier l'adresse qui vient de vous l'envoyer. Cela veut dire regarder dans l'URL de l'adresse si rien n'a l'air louche, ou si des caractères n'ont pas été remplacés par d'autres pour vous tromper (sur cette image par exemple, l'émetteur a ajouté un deuxième «l» à «paypal»). Si l'adresse e-mail est bien la bonne, mais que le test semble bizarre, vérifiez que c'est bien la bonne personne qui vient de vous l'envoyer, en tentant de la joindre par un autre canal.

3. Enfin, **préparer ses arrières**. En clair, faites comme si vous alliez vous faire avoir un jour ou un autre, et assurez-vous de limiter déjà les dégâts. «Cela veut dire prendre des précautions de cybersécurité standards, comme mettre en place une authentification à plusieurs facteurs (on vous a fait un tuto ici), utiliser un gestionnaire de mots de passe ou un autre système pour créer des mots de passe unique et aléatoires, et sauvegardez vos données.»

Parce qu'au fond, le vrai e-mailon faible dans toutes ces histoires se trouve entre la chaise et le clavier.

**Notre métier** : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, conteneurs, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Comment éviter de se faire avoir par des e-mails de phishing | Slate.fr*

# Ne relayez pas les spams, canulars, chaînes de lettres... | Denis JACOPINI



Ne relayez pas les spams,  
canulars, chaînes de  
lettres...





Wi-Fi  
Attention  
au  
piratage  
sur les  
vrais et  
faux  
réseaux  
gratuits

Ce sont les vacances mais nombre de touristes ne se séparent pas de leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs portables. Et pour se connecter à l'internet, quoi de mieux qu'attraper un wi-fi gratuit. Une pratique qui peut se révéler très dangereuse. Des proies faciles pour les « sniffeurs » de données. Explications de Laurent Heslault, expert sécurité chez Symantec.

Vous êtes sur votre lieu de vacances et vous avez envie de vous connecter à l'internet. Pour consulter votre messagerie ou vos réseaux sociaux, envoyer des photos à vos proches, surfer sur le net ou consulter votre compte en banque ou faire une réservation.

Solution la plus simple : se connecter à un réseau Wi-Fi gratuit. Dans votre hôtel, camping, à la terrasse d'un café ou d'un restaurant... Les accès gratuits pullulent et se généralisent.

Expert en sécurité à Symantec, Laurent Heslault tire le signal d'alarme. « Rien de plus simple que de pirater les données qui transitent sur un réseau Wi-Fi gratuit » assure-t-il. « Par exemple, je m'installe à la terrasse d'un café et je crée un vrai faux point d'accès gratuit en empruntant le nom du café. Des gens vont s'y connecter et je n'ai plus qu'à récupérer toutes les données qui m'intéressent. Des mots de passe, des identifiants... »

### Des sniffeurs de données

Il exagère ? Non. « L'expérience a été faite à la terrasse d'un café. Nous avons installé un logiciel qui permet de sniffer tous les appareils qui se branchaient sur le Wi-Fi. Ensuite, des complices, qui se faisaient passer pour des magiciens, allaient voir les gens en disant que par magie, ils avaient réussi à changer le code de leur téléphone ou leur image sur Facebook. Ils étaient étonnés ! » Rien de magique mais des logiciels de piratage qui se trouvent facilement sur le net.

### Les données sur le Wi-Fi ne sont pas chiffrées

« Les données qui transitent sur le Wi-Fi ne sont pas chiffrées. Sauf quand vous vous connectés à un site sécurisé avec le protocole HTTPS. Donc ce sont des données faciles à intercepter. » Danger sur les vrais faux points d'accès Wi-Fi mais aussi sur les vrais qui ne sont, dans la grande majorité des cas, pas chiffrés non plus. « Par contre pas de problème pour une connexion 3G ou 4G qui sont chiffrées. Mais pour économiser leur forfait, les gens préfèrent se connecter au Wi-Fi ».

### Conseils

Alors quels conseils ? « Ne jamais, sur un Wi-Fi public, entrer un mot de passe. D'autant que la plupart des internautes utilisent le même mot de passe pour tous leurs sites. » En clair, limiter les dégâts en ne consultant que des sites qui ne demandent aucune identification.

Autre solution : protéger son smartphone ou sa tablette en y installent un logiciel qui va chiffrer toutes les données qui vont en sortir. Plusieurs types de logiciels existent dont le Wi-Fi Privacy de Norton qui est gratuit pendant 7 jours et peut s'installer sur des périphériques fonctionnant sous Ios et Android.

Article original de Samuel NOHRA.

Nous prodiguons une multitude d'autres conseils durant les formations que nous animons à destination des élus, chef d'entreprises, agents publics et salariés. [Consultez la liste de nos formations]



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Wi-Fi. Attention au piratage sur les vrais et faux réseaux gratuits

# 5 règles d'or pour les utilisateurs des réseaux sociaux | Denis JACOPINI



5 règles  
d'or pour  
les  
utilisateurs  
des réseaux  
sociaux

Le nombre total d'individus dans le monde est de 7,4 milliards. Fin 2015, Facebook a atteint les 1,59 millions d'utilisateurs. Avec une augmentation annuelle de 17%, le géant des réseaux sociaux est tout simplement trop important pour être ignoré. Ceci étant dit, c'est aussi vrai pour beaucoup d'autres réseaux sociaux.

Les 319 millions d'utilisateurs actifs par mois sur Twitter postent 347 222 fois en moyenne. Plusieurs d'entre eux tweetent plus d'une centaine de fois par jour, et nombreux sont ceux à tweeter une fois par jour. Plus de 40 millions de photos ont été partagées sur Instagram depuis son lancement, et plus de 88 millions de photos y sont publiées chaque jour.

Ceci représente une énorme quantité de données : certaines importantes, d'autres intéressantes ou encore inutiles. Les réseaux sociaux, avec leurs propres tendances et leurs propres lois, fonctionnent comme une extension du monde réel, qui a un énorme impact sur nos vies hors-ligne. Dans cet article, nous vous dévoilons quelques règles simples que chaque utilisateur de réseaux sociaux devrait garder en tête.

### 1. N'alimentez pas les trolls

Les trolls sur Internet sont des provocateurs qui se joignent à des conversations dans le but d'agacer les autres utilisateurs pour le « fun ». On peut trouver des trolls n'importe où : sur les forums, les chats, et autres plateformes de communication en ligne. Les forums des nouveaux médias sont connus pour la participation élevée de trolls. D'ailleurs, il y en a plein sur les réseaux sociaux.

Comment devez-vous parler aux trolls ? D'aucune façon ! Ignorez-les. Plusieurs personnes se font prendre au piège et engagent alors des débats houleux en essayant d'expliquer leur point de vue et passent une grande partie de leur temps et de leur énergie en vain. Quelqu'un a toujours tort sur Internet. Ne perdez pas votre temps et votre énergie pour des trolls.

View image on Twitter



Si vous n'avez pas de chance, vous pourriez tomber sur un troll en quête de revanche, en spammant votre e-mail, ou même en essayant de ruiner votre vie. Par exemple, un couple américain a perdu du temps, de l'argent, leur travail et même détruit leur mariage en étant les victimes de cyberintimidation, se traduisant par des canulars téléphoniques (swatting) et autres formes d'harcèlement hors-ligne.

### 2. Ne postez pas ou ne partagez pas de contenu illégal

Les Émirats Arabes Unis et la Nouvelle Zélande disposent de lois qui punissent sévèrement les trolls et la cyberintimidation avec des sanctions allant de 35 000\$ à la prison.

Toutefois, vous pouvez écoper d'une amende ou même être confronté à des conséquences bien plus graves pour avoir posté, partagé du contenu ou toutes autres actions relatives dans bon nombre de pays. Par exemple, deux hommes ont été condamnés à quatre ans de prison après avoir créé une page Facebook qui encourageait une révolte. Un homme au Bangladesh a été envoyé en prison pour avoir plaisanté sur son souhait de voir le premier ministre mort. Par conséquent, mieux vaut être au courant des lois de chaque pays et de s'en souvenir au moment de publier ou partager sur Facebook ou Twitter.

### 3. Ne partagez pas des arnaques

Les fraudeurs pligent souvent les victimes avec des histoires choquantes telles que des bébés mourants, des chiots qui se noient, ou d'anciens combattants. De tels articles font le tour des réseaux sociaux en criant à l'aide. En réalité, ils sont déployés dans le but de voler de l'argent, de diffuser des malwares et des méthodes d'hameçonnage.

View image on Twitter



Follow

 CityNews Toronto

@CityNews

Consumers warned about online scam involving free puppies <http://ow.ly/YAgcm>

3:14 AM - 22 Feb 2016

+

+

2020 Retweets

+

99 likes

De tels articles génèrent beaucoup de partages, mais la majorité d'entre eux sont des arnaques. De vrais appels au secours proviennent en général de votre famille, amis, et amis de vos amis. Ayez toujours en tête que ce sont les pages officielles des entreprises qui mettent en place ce type d'aide et non pas des individus inconnus.

C'est la raison pour laquelle il vaut mieux rester vigilant et vérifier chaque article avant de cliquer sur « aimer » ou « partager ». Pas envie de tous les contrôler un par un ? Ne prenez donc pas de risques pour vous et vos amis.

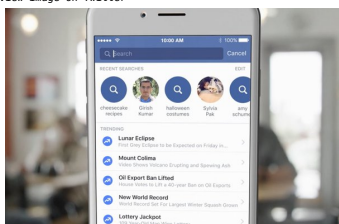
### 4. Pensez aux réactions des lecteurs

Vous avez probablement des collègues, des supérieurs et des clients parmi vos connections Facebook ou Instagram. Lorsque vous postulez pour un emploi, il est très probable par exemple que les ressources humaines jettent un coup d'œil à votre profil sur les réseaux sociaux. Prenez en compte ce que vous voulez leur montrer, et plus important encore, ce que vous ne voulez pas.

Vous devez aussi réfléchir prudemment à ce que vous publiez sur les pages d'autres utilisateurs et sur des comptes publics tels que des entreprises ou des universités. Par exemple, en 2013, un homme originaire de Pennsylvanie a été renvoyé pour avoir « complimenté » une étudiante en ligne. Son commentaire n'avait rien de sexuel ou d'inapproprié, mais de toute évidence la mère de la jeune fille n'avait pas apprécié. Un an auparavant, une professeure de Moses Lake, Washington, avait été virée parce qu'une femme qu'elle n'avait jamais rencontrée s'était plainte d'un de ces articles. Il s'agit de quelques exemples parmi tant d'autres qui prouvent qu'il vaut mieux garder ses photos personnelles et ses articles pour des amis sûrs.

Si vous avez besoin d'aide pour dissimuler vos articles privés des regards indiscrets, vous pouvez retrouver nos articles sur les paramètres de confidentialité de Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, et Tumblr.

View image on Twitter



Follow

 Kaspersky Lab

@kaspersky

Check your Facebook privacy settings NOW <https://kas.pr/3Wpw>

8:13 PM - 26 Oct 2015

+

+

2525 Retweets

+

1313 likes

### 5. Ne dévoilez pas vos données publiques

De nombreux réseaux sociaux proposent d'« enregistrer » la géolocalisation lorsque vous prenez une photo, postez du contenu ou montrez les lieux que vous avez visités. Si vous êtes intéressé par un événement, le réseau social peut en informer vos amis au cas où ils voudraient vous accompagner.

Par défaut, tout le monde peut accéder à vos données, et les cybercriminels ont mille et une méthodes de s'en servir, ça peut aller de s'introduire dans votre maison jusqu'à voler votre identité numérique. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons vivement de dissimuler ce type de données à des personnes inconnues, à l'aide des paramètres de confidentialité de Facebook.

C'est aussi une bonne occasion pour que vous n'ajoutiez pas n'importe qui aveuglément : les gens envoient des demandes d'amis qui peuvent s'avérer être des bots, des trolls ou même des hackers. Même si Facebook vous informe que vous avez des dizaines d'amis en commun, n'acceptez pas de demandes si vous n'êtes pas certain que ce soit des connaissances sûres.

Article original de John Snow



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle...)

- Expertises de systèmes de vote électronique ;

- Formations et conférences en cybercriminalité ;

- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;

- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

 **Le Net Expert**  
INFORMATIQUE  
Conseil en Cybercriminalité et  
Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : 5 règles d'or pour les utilisateurs des réseaux sociaux | Nous utilisons les mots pour sauver le monde | Le blog officiel de Kaspersky Lab en français.

# Spécial Phishing 1/3 : Quelle est la technique des pirates informatiques ?



**On vous incite à communiquer des informations importantes ?  
Ne tombez pas dans le piège.**

1. Vous recevez un courriel piégé

Le courriel suspect vous invite à :

- cliquer sur une pièce-jointe ou un lien piégés
- communiquer des informations personnelles

2. L'attaquant se fait passer pour une personne ou un tiers de confiance

L'attaquant est alors en mesure de :

- prendre le contrôle de votre système
- faire usage de vos informations

3. Impact de l'attaque

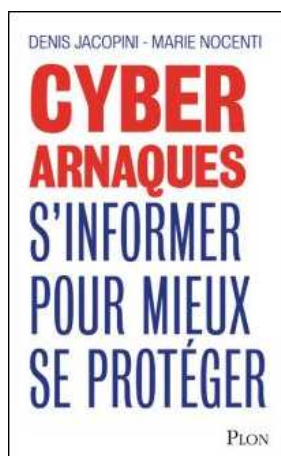
- Intégrité
- Authenticité
- Disponibilité
- Confidentialité

Motivations principales

- Atteinte à l'image
- Appât du gain
- Nuisance
- Revendication
- Espionnage
- Sabotage

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur [amazon.fr](http://amazon.fr)

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Source : ANSSI – *On vous incite à communiquer des informations importantes ? Ne tombez pas dans le piège.*